FORMATIONS

2019 2020

PREVENIR ET ACCOMPAGNER LES CONDUITES ADDICTIVES

Association Nationale de PRÉVENTION en ALCOOLOGIE et ADDICTOLOGIE

A.N.P.A.A.

ANPAA en Normandie

SOMMAIRE

L' ANPAA EN NORMANDIE 4

L' ANPAA, ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Modalités pédagogiques 5
Coût de formation 5
Procédure d'évaluation 5

MIEUX CONNAÎTRE LES ADDICTIONS

Accompagnement Addictologique,

Niveau 1 : Comprendre les conduites addictives 7

Niveau 2 : Développer un accompagnement auprès d'un·e usager·ère 8

De la prévention des risques à la réduction des dommages 9

Travailler la motivation au changement 10

Thérapie cognitivo-comportementale (TCC) et addictions 11

ACCOMPAGNER DES PUBLICS SPECIFIQUES

Prévention des risques liés à la consommation de produits psycho actifs durant la période de la grossesse et la période post natale 12

Accompagner des enfants de parents en difficulté avec leurs consommations 13

Adolescence et conduites addictives 14

Pratiques addictives et compétences psychosociales 15

Concevoir et animer des séances collectives de préventions des conduites à risques et addictives 16

Prévention et gestion des conduites addictives en intra 17-18-19

Travailler avec les personnes sous contraintes 20

PRÉVENIR LES RISQUES EN ENTREPRISE

Prévenir et gérer les pratiques addictives en milieu professionnel 21

Initialiser une politique de prévention des pratiques addictives en milieu professionnel 22

Accompagner un·e salarié·e présentant une problématique addictive 23

Management et gestion des pratiques addictives 24

DU CONSEIL À L'ACCOMPAGNEMENT UNE OFFRE SUR MESURE

Calendrier des formations 25

Renseignements, devis et inscriptions 26

Formulaire d'inscription 27

ANPAA EN NORMANDIE

Fondée en 1872 sous l'impulsion de Louis Pasteur et Claude Bernard, médecins, l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée d'éducation populaire et organisme de formation. Son histoire est un atout dans l'exercice de ses missions de prévention et de formation. L'ANPAA dispose d'un réseau de professionnel.le.s important sur le territoire régional et national.

Le domaine d'action de l'ANPAA couvre l'ensemble des conduites addictives : usage, usage détourné et mésusage d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes, pratiques de jeu excessives et autres addictions sans produit(s). Par sa présence sur le territoire au travers de ses établissements bio-médico-sociaux, d'une équipe de prévention-formation, l'ANPAA est reconnue parmi les acteurs et actrices de santé publique incontournable du territoire Normand. L'ANPAA accompagne les usager·ère·s et leurs proches, agit auprès des populations les plus vulnérables, les forme et les informe.

Les professionnel·le·s de l'ANPAA interviennent auprès de différents publics sur la prévention, l'accompagnement, le soin, l'intervention sociale et la réduction des risques et des conséquences des usages.

L' ANPAA en Normandie est gestionnaire de 4 CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement, et de Prévention en Addictologie) répartis sur 6 sites avec : 11 Consultations Jeunes Consommateurs, un service régional de prévention-formation, 13 consultations avancées sur l'ensemble du territoire.

LES CHIFFRES 2018 :

118 000 personnes accompagnées dans le cadre des actions de prévention et de formation.

3 908 personnes accompagnées par les CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie)

Avec un effectif de **79** bénévoles et **74** professionnel·le·s en 2018, dont 83 % en CSAPA et 17 % en prévention-formation, l'ANPAA en Normandie assure un véritable maillage territorial sur la région.

Suite à la fusion des régions Haute et Basse, l'ANPAA en Normandie souhaite proposer une offre de formation harmonisée sur tout le territoire. La réalisation de ce catalogue vous permettra de découvrir notre nouvelle offre régionale.

LA FORMATION EST UN SERVICE DE L'ANPAA QUI S'INSCRIT DANS SA DEMARCHE GLOBALE DE PREVENTION

L'association prend en compte la personne dans ses différentes composantes. Elle entend contribuer à une évolution des représentations à l'égard des phénomènes d'usage et de dépendance face aux produits psychoactifs. Elle promeut l'autonomie et la responsabilité de chacun.

Elle a pour finalités :
- De faire évoluer les représentations à l'égard des pratiques addictives, d'impulser et faciliter leur compréhension.
- D'améliorer la démarche de réductions des risques, d'accompagnement et de soins aux personnes en difficultés.

Son but est de permettre aux stagiaires de devenir des acteurs, des actrices de prévention et de les aider dans leur secteur d'activité.

DANS SES FORMATIONS, L' ANPAA S'ENGAGE A FAVORISER

L'échange autour des représentations des pratiques de consommations mais également la compréhension des aspects multifactoriels (psychologiques, sociaux, biologiques) des conduites addictives. Elle privilégie la pluralité des approches théoriques et méthodologiques. L'ANPAA souhaite contribuer à la mise en œuvre de processus de changement, individuels et collectifs, passant par le développement des potentialités des stagiaires.

NOS FORMATEURS

Animateur·rice·s en prévention, psychologues, médecins, infirmier.ère.s, travailleurs sociaux et travailleuses sociales… Ces intervenant·e·s sont toutes et tous des professionnel·le·s en addictologie issu·es de nos différentes structures et/ou de structures partenaires intervenants en région, expert·e·s de la thématique.

LEUR VOLONTÉ

Transmettre leurs connaissances, partager leurs expériences, proposer leur expertise à destinations des professionnel·le·s intéressé·e·s et/ou confronté·e·s aux problématiques liées aux conduites addictives.

L' ANPAA ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ANPAA est un organisme de formation enregistré auprès de la Délégation Formation Professionnelle sous le n°11.75.11836.75 de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Les formations dispensées par l'ANPAA sont référencées DataDock, gage de qualité en matière de formation professionnelle. Elles peuvent être financées par les fonds de la formation professionnelle continue. Elles s'inscrivent dans le cadre des activités de prévention et de conseil en addictologie.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les formations alternent des temps d'échanges et d'apports théoriques.
Elles favorisent les temps en sous-groupes, les mises en situation, les expérimentations d'outils ou de techniques.

COÛT DE FORMATION

Les journées de formation durent 7 heures
Les coûts de formations sont de **1 350 €** par jour pour une demande institutionnelle (groupe de 12 à 15 personnes maximum) et de **150 €** par jour pour une demande individuelle.
Ces coûts comprennent la documentation et les frais pédagogiques.
Ils n'intègrent pas les repas des stagiaires.
L'ANPAA Normandie n'est pas soumise à la T.V.A

PROCÉDURE D'ÉVALUATION

L'évaluation des formations porte sur plusieurs critères :
- Les savoirs, les savoirs être et les savoirs faire acquis
- Le degré de satisfaction à l'issue des journées de formation
- L'évaluation de la transférabilité dans la pratique professionnelle à distance

Les évaluations se réalisent par le biais de questionnaires individuels et d'un bilan général réalisé à l'oral.

MIEUX CONNAÎTRE LES ADDICTIONS

1 ACCOMPAGNEMENT ADDICTOLOGIQUE

L' ANPAA en Normandie propose une formation développée sur 2 niveaux indépendants et complémentaires

NIVEAU 1

COMPRENDRE LES CONDUITES ADDICTIVES

OBJECTIF GÉNÉRAL :

• Acquérir les compétences pour permettre le repérage d'une problématique addictive et l'initialisation d'une démarche de changement chez l'usager.ère.

NIVEAU 2

DÉVELOPPER UN ACCOMPAGEMENT AUPRÈS D'UN·E USAGER·ÈRE

PRÉREQUIS

• Avoir participé à la formation niveau 1 ou une autre formation en addictologie.

OBJECTIF GÉNÉRAL :

• Acquérir les compétences pour accompagner, dans le cadre de sa mission professionnelle, un·e usager·ère dans une démarche de réduction des risques ou de rupture de consommations

PRÉAMBULE

La relation que les professionnel·le·s mettent en place avec un·e usager·ère présentant une conduite addictive se structure à partir de plusieurs représentations sociales et culturelles :

- relative aux conduites addictives,
- relative au consommateur, à la consommatrice, à l'usager·ère,
- relative aux différents objets d'addiction,
- à la démarche d'aide et/ou d'accompagnement d'une personne addicte,
- aux rôles et complémentarités de chacun des acteur·rice·s intervenant auprès d'une personne addicte,
- à la prise en charge d'une problématique addictive par les Services Addictologiques.

L'instauration d'un accompagnement adéquat et pertinent avec un·e usager·ère, avant l'acquisition de techniques relationnelles, passe d'abord par un questionnement de ces représentations et l'acquisition d'un socle de connaissances et pratiques addictologiques.

MIEUX CONNAÎTRE LES ADDICTIONS

COMPRENDRE LES CONDUITES ADDICTIVES

NIVEAU 1

27, 28, 29 MARS 2019
CAEN DE 9H À 17H
3, 4, 5 FÉVRIER 2020
EVREUX DE 9H À 17H
12, 13, 14 OCT. 2020
SAINT-LÔ DE 9H À 17H
11, 12, 13 DÉC. 2019
ROUEN DE 9H À 17H
6, 7, 8 AVRIL 2020
ALENÇON DE 9H À 17H

PUBLIC CONCERNÉ
Tous•tes professionnel·le·s intervenant dans le champ de l'éducation, du médico-social, du soin, de l'insertion… amené·e·s à accompagner des personnes présentant une problématique addictive.

INTERVENANT

- Formateur·rice addictologue ANPAA Normandie
- Médecin addictologue
- Travailleur•se social•e exerçant en service addictologique

DURÉE : 3 JOURS

COÛT : 450 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Acquérir les compétences pour permettre le repérage d'une problématique addictive et l'initialisation d'une démarche de changement chez un·e usager·e.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Confronter les représentations des participants aux concepts et aux pratiques développées aujourd'hui en addictologie,
- Identifier les difficultés rencontrées par les participant·e·s dans leur pratique professionnelle,
- Acquérir les concepts clés dans le champ des conduites addictives,
- Signifier les comportements des personnes au regard de leur problématique addictive et dans le cadre de la dynamique relationnelle avec le professionnel,
- Acquérir des outils de repérage et de communication avec un·e usager·e,
- Identifier la posture relationnelle adaptée à la relation avec une personne addicte,
- Identifier les structures ressources et les modalités d'un travail en complémentarité.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- La formation se structure à partir de l'analyse de situations proposées par les participants,
- Les apports théoriques alternent avec des temps d'échange,
- Les mises en situation permettent d'expérimenter des postures et des outils.

MIEUX CONNAÎTRE LES ADDICTIONS

DÉVELOPPER UN ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS D'UN·E USAGER·ÈRE

8, 9,10 JUIN 2020
DE 9H À 17H30
CAEN

NIVEAU 2

PUBLIC CONCERNÉ
Tous·tes les professionnel.le.s intervenant auprès de personnes présentant une problématique addictive.

PRÉREQUIS
Avoir participé au module 1 de la formation ANPAA ou posséder une formation de base en addictologie.

INTERVENANTS

- Formateur·rice addictologue ANPAA Normandie
- Professionnel·le de CSAPA

DURÉE : 3 JOURS

COÛT : 450 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Acquérir les compétences pour accompagner dans le cadre de sa mission professionnelle, un·e usager·ère dans une démarche de réduction des risques ou de rupture de la consommation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les mécanismes qui freinent l'entrée ou le maintien dans un processus de changement,
- Identifier les attitudes relationnelles qui créent, renforcent ou abaissent les résistances de l'usager·ère,
- Définir les attitudes et outils spécifiques à chacune des étapes d'un changement,
- Expérimenter des techniques utilisables dans l'accompagnement des usager·ères,
- Intégrer cet accompagnement dans le cadre de la mission menée par les professionnel·le·s.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- La formation est développée à partir de l'expérience des participants·es. Elle se structure à partir d'études de cas, de mises en situation et d'expérimentation d'outils,
- Les apports théoriques permettent de :
  - Définir et signifier les postures relationnelles,
  - Elaborer de nouvelles stratégies d'accompagnement.

MIEUX CONNAÎTRE LES ADDICTIONS

2 DE LA PRÉVENTION DES RISQUES À LA RÉDUCTION DES DOMMAGES (RDRD)

24, 25, 26 JUIN 2019
DE 9H30 À 17H
CAEN

13, 14, 15 NOVEMBRE 2019
DE 9H30 À 17H
EVREUX

Si logiquement les textes administratifs font de la RDRD une mission spécifique, l'ambition de sa mise en œuvre est qu'elle devienne pour chaque intervenant.e un principe général d'action en addictologie.

Cette formation a pour but de soutenir le développement d'une culture commune en réduction des risques et des dommages et de faciliter son appropriation pour tous·tes les professionnel.le.s accompagnant des personnes concernées par des problématiques addictives.

PUBLIC CONCERNÉ
Tous·tes les professionnel·le·s amené·e·s à accompagner des personnes présentant une problématique addictive.

INTERVENANT
- Formateur addictologue ANPAA Normandie

DURÉE : 3 JOURS

COÛT : 450 €
Repas libre

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Reconnaître, appréhender, s'approprier la réduction des risques et des dommages comme démarche d'intervention globale en addictologie,
- Développer une culture commune et actualisée sur les conduites addictives et les modalités d'accompagnement individuel ou collectif à la RDRD.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Rappeler l'historique et la définition de la réduction des risques et des dommages,
- Repérer et hiérarchiser les risques et les dommages,
- Mettre en œuvre la RDRD selon les publics et les contextes,
- Connaître les principaux outils de la RDRD,
- Ajuster l'approche en RDRD aux différents contextes d'intervention,
- Impulser une veille continue et soutenir une inscription durable de la RDRD au sein de chaque service/dispositif.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Travail sur les représentations, savoirs expérientiels, mises en situation, interactivité et partage de pratiques professionnelles.

MIEUX CONNAÎTRE LES ADDICTIONS

3 TRAVAILLER LA MOTIVATION AU CHANGEMENT

4, 5 NOVEMBRE 2019
DE 9H À 17H30
CAEN

Travailler la motivation au changement de l'usager.ère est à la base de l'accompagnement en addictologie. Ce travail peut et doit être proposé par tout·e intervenant·e dans ce champ d'exercice.

Quelles sont les étapes récurrentes d'une dynamique de changement ? Comment l'évaluer ? Comment se positionner de façon plus adaptée dans la relation ? Comment l'accompagner de façon plus efficace ? Toutes ces questions afférentes aux différentes dimensions de l'accompagnement doivent être explorées. Des réponses seront proposées pour améliorer la prise en soin de l'usager·ère.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public accompagnant des usager·ère·s (soignant•e•s, travailleurs•euses sociaux•ales, autres).

INTERVENANTS

- Formateur·rice addictologue ANPAA Normandie
- Professionnel·le de CSAPA

DURÉE : 2 JOURS

COÛT : 300 €

Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Évaluer la motivation au changement,
- Accompagner la motivation de la personne.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Acquérir les bases théoriques de la dynamique motivationnelle,
- Maîtriser les stades de motivation au changement,
- Être sensibilisé·e aux approches relationnelles qui favorisent le changement.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Interrogations des pratiques,
- Apports théoriques,
- Mises en liens théorie/pratiques via des « focus ludiques »,
- Jeux de rôles.

MIEUX CONNAÎTRE LES ADDICTIONS

4

THÉRAPIE COGNITIVO-COMPORTEMENTALE (TCC) ET ADDICTIONS

10, 11 FÉVRIER 2020
DE 9H À 17H30
CAEN

Les thérapies cognitives et comportementales ont fait la preuve de leur efficacité dans le champ addictologique. Plus qu'un ensemble de techniques, c'est une véritable philosophie du soin et de l'accompagnement qu'il est nécessaire d'appréhender. Les approches et techniques proposées prendront alors tout leur sens dans n'importe quel suivi en addictologie.

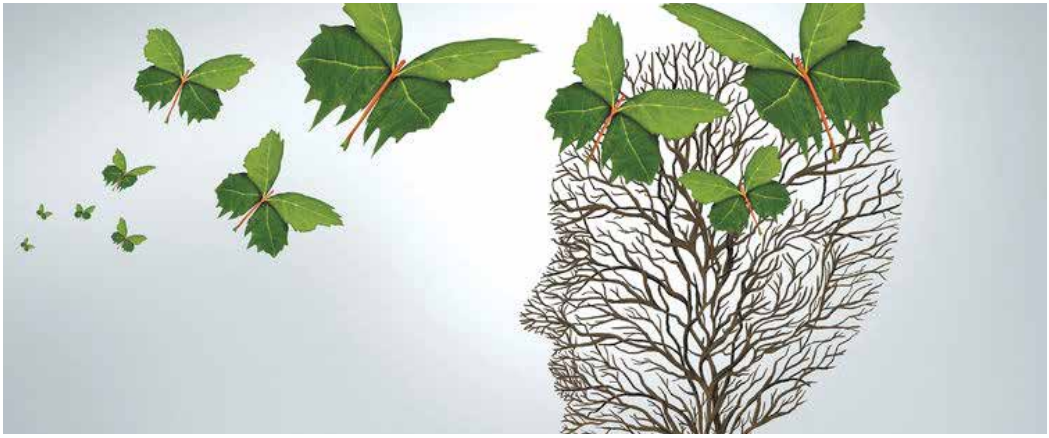

PUBLIC CONCERNÉ
Personnes sensibilisées aux TCC, personnes formées aux TCC

INTERVENANTS
- Formateur addictologue ANPAA Normandie
- Professionnel·le de CSAPA

DURÉE : 2 JOURS

COÛT : 300 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Savoir analyser les comportements addictifs et intervenir plus efficacement avec la personne.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réinterroger sa posture professionnelle dans le champ de l'addictologie,
- Connaître les critères diagnostics d'une addiction,
- Pouvoir structurer l'analyse fonctionnelle diachronique et synchronique du comportement problème,
- Acquérir les outils de base pour accompagner la personne.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Interrogations des pratiques,
- Apports théoriques,
- Mises en liens théories/pratiques via des « focus ludiques »,
- Jeux de rôles.

ACCOMPAGNER DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

5 PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHO-ACTIFS DURANT LA PÉRIODE DE GROSSESSE ET LA PÉRIODE POST NATALE

16, 17 DÉCEMBRE 2019
DE 9H À 17H30
CAEN

Le regard culturel porté sur la femme enceinte a retardé le développement d'enquêtes donnant des résultats probants, à l'exception du tabac et de l'alcool. Les consommations de produits – licites et illicites - ont des conséquences sur le développement du fœtus et du bébé. Chaque produit a des effets spécifiques, toute consommation durant la grossesse est une consommation à risque.

Les professionnel·le·s de la périnatalité sont les acteur·rice·s légitimes, incontournables et privilégié·e·s pour apporter une information et un accompagnement de proximité.

Cependant le Baromètre santé 2017 montre qu'environ 60 % des patientes – un peu plus d'une sur deux -disent avoir bénéficié d'une information directe de la part de leur praticien de santé.

L'ANPAA Normandie propose une formation qui permet aux professionnel.le.s de :

- S'approprier des repères tangibles sur les risques des consommations,
- Communiquer avec la femme enceinte et son entourage sur les risques liés aux consommations,
- Développer des stratégies de réduction des risques ou de substitution,
- Favoriser la prise en charge précoce du nouveau-né.

L'expérience montre que les interventions développées suite à ces formations, au-delà de l'impact dans l'immédiat, participent à la prévention des risques pour d'éventuelles grossesses à venir.

PUBLIC CONCERNÉ
Tous·tes les professionnel·les de la périnatalité et de la petite enfance.

INTERVENANT·E·S

- Formateur·rice addictologue ANPAA Normandie
- Professionnel·le de la Périnatalité
- Professionnel·le de CSAPA

DURÉE : 2 JOURS

COÛT : 300 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Développer les compétences des soignant.e.s en périnatalité pour l'approche des risques liés à des consommations de substances psycho actives au cours de la grossesse et la période post natale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Évaluer la perception et la prise en compte de cette thématique dans la pratique des soignant.e.s en périnatalité,
- Identifier les difficultés rencontrées par les professionnel.le.s dans leur relation avec des femmes enceintes consommatrices et leur entourage,
- Connaître et apprendre à repérer les risques associés aux consommations de substances psycho actives et aux traitements de substitution,
- Identifier les manifestations du syndrome d'alcoolisation fœtale et l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF),
- Repérer le rôle aidant que peut offrir le soignant.e aux mères, aux enfants et leur entourage,
- Identifier les structures ressources et les modalités d'un travail en complémentarité.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Alternance d'apports théoriques, de débats, d'analyses de cas et de mises en situation.

ACCOMPAGNER DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

6 ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES EN DIFFICULTÉ DU FAIT DE LEUR CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

20, 21, 22 JANVIER 2020
DE 9H À 17H
CAEN

Les professionnel·le·s en addictologie observent des constantes dans le développement des enfants de familles dans lesquelles une consommation de produits entrainent des difficultés.

Les grandes caractéristiques repérées sont l'insécurité, les conflits de loyauté et les manifestations de rôles qui visent l'adaptation à la sphère familiale mais s'avèrent inopérantes sur un plan social.

Les professionnel.le.s de l'accompagnement intervenant en milieu ouvert ou en institution sont confronté·e·s à des comportements ou des expressions de mal-être et s'interrogent sur les enjeux d'une forme d'intervention : quelle(s) parole(s) poser ou ne pas poser, quelle posture, quel accompagnement, quels repères éducatifs et/ou de remédiation et quel partenariat ?

PUBLIC CONCERNÉ
Tous les professionnel·le·s intervenant auprès d'un public enfant et adolescent.

INTERVENANTS
- Formateur•trice addictologue
- Intervenant·e spécialisé·e dans l'enfance

DURÉE : 3 JOURS

COÛT : 450 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- L'ANPAA propose un module de formation pour développer les compétences des intervenant.e.s à mieux comprendre la spécificité des interactions intrafamiliales et à élaborer un accompagnement adapté.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Analyser les représentations des professionnel.le.s sur l'impact des problématiques addictives au sein des familles,
- Comprendre les enjeux d'une problématique addictive,
- Identifier la place et le rôle des substances psychoactives dans le contexte familial,
- Connaître les rôles des enfants décrits par Sharon WEGSCHEIDER-CRUISE,
- Acquérir des repères et des outils d'accompagnements des enfants.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- La formation est développée à partir de l'expérience des participants,
- Elle se structure à l'aide d'études de situations.

ACCOMPAGNER DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

7

ADOLESCENCE ET CONDUITES ADDICTIVES

18, 19, 20 NOVEMBRE 2019
DE 9H À 17H
CAEN

L'adolescence est l'âge des prises de risques, des expériences et des rencontres individuelles et/ou collectives. La consommation de produits psychoactifs, a été pendant très longtemps la conduite à risque dominante.

Aujourd'hui les adolescents sont en relation avec d'autres objets d'investissement – Jeux vidéo, nouvelles technologies de communication … souvent peu ou pas connus des éducateur·rice·s.

La multiplicité, la diversité, l'accessibilité de ces nouveaux objets viennent réinterroger les pratiques des professionnel·le·s.

- Quelle place et quelle fonction ces objets viennent-ils prendre à la fois dans l'économie psychique de l'adolescent·e et dans la dynamique relationnelle avec son environnement ?
- L'intervention développée auprès des adolescent.e.s doit elle se structurer et se différencier selon la spécificité de chaque objet ou s'inscrire dans une approche transférable quel que soit l'objet ?
- Quelles sont les actions pertinentes pour prévenir leurs usages et les risques ?
- Quelles sont les modalités d'intervention et d'accompagnement à mettre en place dans le contexte sociétal ?

PUBLIC CONCERNÉ
Tous les professionnel.le.s intervenant auprès d'un public adolescent.

INTERVENANTS
- Formateur·rice addictologue
- Psychologue clinicien·ne

DURÉE : 3 JOURS

COÛT : 450 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Accroître les compétences des professionnel.le.s pour développer des actions d'intervention ou d'accompagnement auprès d'adolescent.e.s présentant des conduites addictives.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Analyser les représentations des professionnel.le.s sur les problématiques addictives à la période spécifique de l'adolescence,
- Acquérir les concepts clés en addictologie,
- Comprendre le processus et les enjeux de la période de l'adolescence,
- Signifier le sens et la fonction des conduites addictives à la période de l'adolescence,
- Resituer la place de la consommation des produits, au plan individuel et collectif, dans cette période singulière,
- Identifier le champ spécifique de l'accompagnement individuel,
- Acquérir les base d'une démarche méthodologique d'intervention individuelle ou collective.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- La formation est développée à partir de l'expérience des participant·e·s,
- Elle se structure à partir d'études de cas, de mises en situation.

ACCOMPAGNER DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

8

PRATIQUES ADDICTIVES ET COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES (CPS)

10, 11 OCT. 2019
6 FÉVRIER 2020
DE 9H À 17H
CAEN
14, 15 MAI 2020
29 SEPT. 2020
DE 9H À 17H
CAEN

De la connaissance du concept à l'animation auprès du public

Les compétences psychosociales (CPS) sont définies comme « l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement » (OMS, 1993). Déterminants majeurs de comportements à risques et/ou addictifs, les compétences psychosociales peuvent être développées dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. En tant qu'actrice de prévention des conduites à risques et addictives, l'ANPAA en Normandie s'investit auprès des professionnel.le.s et bénévoles. Elle propose de les former et de les accompagner dans le développement de projets de renforcement des compétences psychosociales à destination du public avec lequel ils/elles travaillent.

PUBLIC CONCERNÉ
Tous les professionnel.le.s ou bénévoles qui mettent en œuvre ou souhaitent mettre en œuvre un projet visant le renforcement des compétences psycho-sociales auprès de leur public.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis en termes d'animation CPS. Seront privilégié·e·s les profesionnel•les et/ou bénévoles issus de la même structure s'inscrivant en binôme.

INTERVENANT
- Chargé·e de projet et/ou animateur·rice de prévention de l'ANPAA en Normandie

DURÉE : 3 JOURS
(dont 2 journées consécutives + 1 journée à distance)

COÛT : 450 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Développer les compétences des participant.e.s à élaborer et animer des projets visant à renforcer les compétences psychosociales du public pour prévenir les pratiques à risques et addictives.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Acquérir des connaissances sur les CPS,
- Repérer les compétences et missions de l'animateur·rice,
- Découvrir des ressources permettant le renforcement des CPS,
- Expérimenter des activités,
- Appliquer la méthodologie de projet en promotion de la santé pour développer les CPS de son public,
- Identifier les clés d'efficacité d'un projet visant le développement des CPS,
- Echanger sur l'avancement des projets et les expériences vécues suite aux deux premières journées de formation,
- Approfondir la démarche d'implantation et de valorisation d'un projet CPS.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques,
- Découverte et analyse d'activités,
- Alternance de temps collectifs et travaux en sous-groupes,
- Echanges d'expériences et de pratiques.

ACCOMPAGNER DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

9

CONCEVOIR ET ANIMER DES SÉANCES COLLECTIVES DE PRÉVENTION DES CONDUITES À RISQUES ET ADDICTIVES

30 SEPTEMBRE 1ER OCTOBRE 2019
DE 9H À 17H
CAEN

23, 24 MARS 2020
DE 9H À 17H
ARGENTAN

Les conduites à risques et addictives sont repérées comme des problématiques de santé majeures en Normandie, où notamment les décès prématurés liés à une consommation excessive d'alcool et les pratiques à risques des jeunes sont plus importants qu'à l'échelle nationale. Face à ces constats, et dans une perspective de santé et de bien-être de la population, l'intérêt pour la prévention et l'intervention précoce est croissant.

Développées depuis maintenant plusieurs décennies, les recherches et l'évaluation en prévention permettent d'identifier des méthodologies d'intervention efficaces et validées. Acteur s'inscrivant dans un continuum depuis la prévention jusqu'à l'accompagnement et le soin en addictologie, l'ANPAA en Normandie se propose d'accompagner, notamment par la formation, les professionnel·le·s du territoire travaillant au quotidien avec les publics afin de renforcer leurs compétences à être acteur·trices·s de prévention des conduites à risques et addictives.

PUBLIC CONCERNÉ
Tous les professionnel.le.s ou bénévoles intervenants qui mettent en œuvre ou souhaitent mettre en œuvre des séances d'animation collectives auprès du public.

PRÉREQUIS :
Aucun prérequis.

INTERVENANT

- Chargé·e de projet et/ou animateur.rice de prévention de l'ANPAA en Normandie

DURÉE : 2 JOURS

COÛT : 300 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Développer les compétences des participant.e.s à concevoir et animer des séances d'animation collectives de prévention des conduites addictives.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître les concepts de prévention, d'éducation et de promotion de la santé,
- Repérer les méthodologies d'intervention validées en prévention des conduites à risques et addictives,
- Acquérir les concepts clés dans le champ des conduites addictives,
- Identifier les postures, compétences et missions de l'animateur.rice de séances collectives de prévention,
- S'approprier les étapes de construction de séances d'animation collectives,
- Découvrir et expérimenter des techniques d'animation,
- Repérer des outils pédagogiques permettant d'aborder la thématique des conduites à risques et addictives,
- Identifier les structures ressources en addictologie sur le territoire.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques,
- Découverte et expérimentation d'activité et technique d'animation collective,
- Alternance de temps collectifs et travaux en sous-groupes,
- Echanges d'expériences et de pratiques.

10 PRÉVENTION ET GESTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN INTRA

FORMATION SUR MESURE

CONTACTER LE SECRÉTARIAT PRÉVENTION FORMATION

L'ANPAA en Normandie propose une formation qui se développe sur 2 modules successifs

MODULE 1

APPROCHE DE LA PROBLÉMATIQUE ADDICTIVE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

• S'approprier une culture commune relative aux conduites addictives, leur prévention et leur gestion

Un espace-temps, défini avec la structure séparera la tenue du 2e module . Cet intervalle permettra aux participant.e.s de :

• Analyser les situations rencontrées au regard des apports de la formation,

• Intégrer ou expérimenter dans leur pratique professionnelle des acquis de la formation.

MODULE 2

LE PROJET DE SERVICE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

• Définir la stratégie du service en matière de prévention d'accompagnement des problématiques addictives des résident.e.s ou usager.ère.s.

PRÉAMBULE

La vie dans une structure d'hébergement va être confrontée à la gestion des consommations des publics accueillis.

L'expérience montre que spontanément chaque acteur.rice apporte une réponse basée sur ses représentations et expériences personnelles.

Cette diversité crée des prises de positions éducatives non cohérentes, voire contradictoires et peut contribuer à détériorer les relations entre professionnel.le.s et résident.e.s.

La gestion de ces situations doit s'inscrire dans le cadre d'une approche collective définie dans le projet de service.

Un temps de formation commun et partagé est la base pour élaborer la politique en matière de prévention et d'accompagnement des conduites addictives au plan individuel et collectif : éthique, principes, pratiques relationnelles, partenariats avec les structures addictologiques du territoire.

APPROCHE DE LA PROBLÉMATIQUE ADDICTIVE

FORMATION SUR MESURE

CONTACTER LE SECRÉTARIAT PRÉVENTION FORMATION

MODULE 1

PUBLIC CONCERNÉ
Les divers·e·s professionnel·le·s intervenant·e·s dans la structure en relation avec les résident·e·s ou les usager·ères.

INTERVENANT
- Formateur·rice addictologue ANPAA Normandie

DURÉE : 2 JOURS

COÛT : 2 700 €
(1350 euros par journée de formation) pour un groupe de 12 à 15 participants.

OBJECTIF GÉNÉRAL

- S'approprier une culture commune relative aux conduites addictives, leur prévention et leur gestion.

OBJECTIFS

- Confronter les représentations des participant.e.s aux concepts et aux pratiques développées aujourd'hui en addictologie,
- Identifier les difficultés rencontrées par les participant.e.s dans leur pratique professionnelle,
- Définir les concepts clés dans le champ de l'addictologie,
- Comprendre les constituants et les enjeux d'une conduite addictive,
- Signifier les comportements d'une personne addicte,
- Définir les spécificités d'une attitude aidante auprès d'une personne addicte : rôle, mission, modalités d'intervention et d'accompagnement,
- Connaître le dispositif addictologique du territoire.

DEROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Analyse des représentations proposées par les participant·e·s,
- Analyse des pratiques - Etude de cas,
- Apports théoriques – Echanges.

ACCOMPAGNER DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

LE PROJET DE SERVICE

FORMATION SUR MESURE

CONTACTER LE SECRÉTARIAT PRÉVENTION FORMATION

MODULE 2

PUBLIC CONCERNÉ
Les divers·e·s professionnel·le·s intervenant·e·s dans la structure en relation avec les résident·e·s ou les usager·ères.

INTERVENANTS

- Formateur·rice addictologue ANPAA Normandie
- Assistante sociale

DURÉE : 2 JOURS

COÛT : 2 700 €
(1350 euros par journée de formation) pour un groupe de 12 à 15 participants.

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Développer la stratégie du service en matière de prévention et d'accompagnement des problématiques addictives des résident.e.s ou des usager.ères.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Comprendre les enjeux d'un changement et les mécanismes qui freinent l'entrée ou le maintien d'une personne dans un processus de changement,
- Identifier les attitudes relationnelles qui créent, renforcent ou abaissent les résistances de l'usager.ère,
- Acquérir les attitudes et les outils spécifiques pour accompagner les différentes étapes d'un changement,
- Définir l'accompagnement proposé à un·e usager.ère présentant une conduite addictive,
- Mettre en perspective l'objectif d'un accompagnement social avec la problématique addictive de l'usager.ère,
- Définir les axes constitutifs de la stratégie d'accompagnement des usager.ères de l'établissement.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Analyse des situations proposées par les participant·e·s,
- Apports théoriques – Echanges,
- Etude de cas – Apports théoriques – Mise en situations - Expérimentations d'outils relationnels.

ACCOMPAGNER DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

11 TRAVAILLER AVEC DES PERSONNES SOUS CONTRAINTES

13 JANVIER 2020
DE 9H À 17H
CAEN

Peu ou prou, toute personne suivie en addictologie entame une démarche de changement sous la contrainte ; qu'elle soit interne (venant de la personne) ou externe (pression de l'environnement). Il est important de replacer la dimension de contrainte comme la règle et non pas une exception. L' objectif est clairement d'accompagner l'usager.ère dans une dynamique de changement avec la contrainte et non pas de la subir. Cela nécessite de clarifier les différentes dimensions afférentes à une démarche de changement en addictologie aussi bien les dynamiques internes, relationnelles et contextuelles ainsi que leurs interactions.

PUBLIC CONCERNÉ
Tout public au contact d'usager.ère ayant une consommation problématique

INTERVENANT
Professionnel·le de CSAPA.

DURÉE : 1 JOUR

COÛT : 150 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Passer de l'accueil d'une personne sous contrainte à un accompagnement conjoint avec des contraintes précises

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réinterroger sa posture dans le champ de l'addictologie,
- Savoir repositionner chaque protagoniste et instance,
- Savoir lever les freins dans la relation,
- Maîtriser le repérage précoce et l'intervention brève (RPIB).

DEROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Interrogations des pratiques,
- Apports théoriques,
- Mises en liens théorie/pratiques via des « focus ludiques »,
- Jeux de rôles.

PRÉVENIR LES RISQUES EN ENTREPRISE

12 PRÉVENIR ET GÉRER LES PRATIQUES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

20, 21, 22 MAI 2019
DE 9H À 17H
CAEN

La consommation de produits psychoactifs - licites, illicites, prescrits, auto administrés - en milieu professionnel est une réalité.

Cette situation préoccupe les différent·e·s acteur.rice.s concerné.é.s par la prévention des pratiques addictives - employeurs, instances représentatives, service santé au travail, service social du travail, conseiller.ère.s de prévention) qui souhaitent engager une action de prévention.

Celle-ci s'intègre dans le cadre des dispositifs de la protection de la santé au travail, de la prévention des risques psychosociaux et des risques professionnels.

Le préalable est, pour un.e acteur.rice de prévention, d'acquérir une connaissance objective sur :

- Les enjeux d'une consommation dans un collectif de travail,
- Les impacts et les risques dans le cadre du développement de l'activité professionnelle,
- La spécificité de l'aide et de l'accompagnement addictologique.

PUBLIC CONCERNÉ
Tout·e acteur.rice d'une entreprise ou d'une collectivité concerné.e.

INTERVENANTS

- Formateur·rice addictologue
- Consultant·e en milieu professionnel
- Référent·e d'un Groupe de Prévention en milieu professionnel

DURÉE : 3 JOURS

COÛT : 450 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Acquérir les compétences pour engager et développer la mise en place d'une politique de prévention au sein de son entreprise.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître les concepts clés dans le champ des pratiques addictives,
- Comprendre les enjeux qui entourent, en milieu professionnel, l'approche des conduites addictives,
- Identifier l'impact et les conséquences de la consommation des produits psychoactifs (Licites, illicites ou prescrits),
- Maîtriser les éléments constitutifs de la législation relative à la consommation des produits et aux obligations à la sécurité,
- Signifier les comportements d'une personne « addicte » et la spécificité de l'aide à développer en milieu professionnel,
- Resituer le champ d'action de chacun des acteurs de l'entreprise au regard de la problématique addictive,
- Découvrir les supports constitutifs d'une politique de prévention et de gestion des conduites addictives en milieu du travail,
- Intégrer la démarche dans le cadre des différents dispositifs de prévention,
- Connaître le rôle et le fonctionnement des services addictologiques.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Alternance de temps de réflexion, d'échanges et d'apports théoriques,
- Analyse de cas et mises en situation,
- Présentation d'expériences d'actions réalisées en milieu professionnel et des supports inhérents à chacune d'elles.

PRÉVENIR LES RISQUES EN ENTREPRISE

13

INITIER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION DES PRATIQUES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

23 SEPT. 2019
DE 9H À 17H
CAEN

La prise en compte des pratiques addictives en milieu professionnel s'inscrit dans une approche paradoxale.

L'employeur n'a pas l'obligation légale de mettre en place une politique de prévention spécifique mais, il doit, au regard des obligations de sécurité, prévenir les conséquences de la consommation des produits psychoactifs (licites, illicites, prescrits, auto administrés).

Cette ambiguïté pose la question de la légitimité de la structure employeuse et des autres acteur.rice.s de l'entreprise (C.H.S.C.T ...) à aborder cette thématique.

- Le tabou culturel qui entoure la parole autour des pratiques addictives,
- Les enjeux différents, voire contradictoires projetés par les différent.e.s acteur.rices de l'entreprise sur ce sujet,
- L'absence de formation freinent l'engagement dans une démarche.

Une politique de prévention et de gestion des pratiques addictives efficiente repose sur une action :

- Menée en commun par la structure employeuse et les instances représentatives,
- Intégrée dans le cadre de la protection de la santé au travail, la prévention des risques psychosociaux et des risques professionnels.

PUBLIC CONCERNÉ
Toute personne en situation de décision d'une entreprise ou d'une collectivité ayant l'obligation et/ou la responsabilité de mettre en place d'une politique de prévention.

INTERVENANTS
- Formateur·rice addictologue
- Consultant·e en milieu professionnel

DURÉE : 1 JOUR

COÛT : 150 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Acquérir les connaissances pour initier une politique de prévention et de gestion des pratiques addictives.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les enjeux de l'approche de cette thématique en milieu professionnel,
- Identifier l'impact et les conséquences de la consommation des produits psychoactifs - licites, illicites, prescrits ou auto administrés - dans le cadre du déroulement de l'activité professionnelle,
- Maîtriser les éléments constitutifs de la législation relative à la consommation des produits et aux obligations de sécurité,
- Définir le champ d'action de chacun·e des acteur·rice·s de l'entreprise au regard de la problématique addictive,
- Découvrir les supports constitutifs d'une politique de prévention et de gestion des conduites addictives en milieu du travail,
- Mettre en perspective les éléments de cette politique avec les divers dispositifs de prévention des risques en milieu professionnel :
  - Protection de la santé RPS, Risques Professionnels, DUERP.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- Alternance de temps de réflexion, d'échanges et d'apports théoriques,
- Présentation d'expériences d'actions réalisées en milieu professionnel et des supports inhérents à chacune d'elles.

PRÉVENIR LES RISQUES EN ENTREPRISE

14 ACCOMPAGNER UN·E SALARIÉ·E PRÉSENTANT UNE PROBLÉMATIQUE ADDICTIVE

7, 8 OCTOBRE 2019
DE 9H À 17H
CAEN

L'accompagnement d'un.e salarié.e présentant une problématique addictive s'inscrit dans une succession d'interventions complémentaires :

- Le repérage d'un dysfonctionnement professionnel,
- L'énoncé de l'hypothèse d'un lien entre ce dysfonctionnement et une problématique addictive,
- Le travail avec le service de santé au travail,
- L' aide au salarié dans son processus de prise de conscience et de décision,
- La mise en relation avec un service addictologique,
- Le soutien auprès du salarié ou de la salariée dans sa démarche de réduction des risques ou de rupture avec le produit.

Les professionnel.le.s d'un service santé au travail d'entreprise, d'un service social d'entreprise, les psychologues du travail sont les acteurs·trices légitimes pour développer cet accompagnement.

PUBLIC CONCERNÉ
Professionnel.le.s des services santé au travail, service social du travail, psychologues du travail.

INTERVENANTS
- Formateur·rice addictologue
- Consultant·e en milieu professionnel.
- Référent·e d'un groupe de prévention en milieu professionnel.

DURÉE : 2 JOURS

COÛT : 300 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Acquérir les compétences pour engager et développer la mise en place d'une politique de prévention au sein de son entreprise.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les enjeux d'un conduite addictive et l'ambivalence comportementale d'un consommateur ou d'une consommatrice,
- Favoriser l'évaluation des risques liés aux consommations à partir de la mise en pratique d'outils de repérage validés,
- Définir et expérimenter des stratégies relationnelles permettant :
  - d'engager le dialogue sur la consommation et son impact,
  - d'apporter une information adaptée à chaque stade des étapes d'un processus de changement,
  - d'accompagner un agent dans une démarche de réduction des risques ou d'expérimentation d'une rupture avec un produit.
- Connaître les services addictologiques de proximité : éthique, modalités de fonctionnement et de partenariat.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- La formation est développée à partir de l'expérience des participant·e·s,
- Elle se structure à partir d'études de cas, de mises en situation et d'expérimentation d'outils,
- Les apports théoriques permettent de :
  - Définir et signifier les postures relationnelles,
  - Elaborer de nouvelles stratégies d'accompagnement.

PRÉVENIR LES RISQUES EN ENTREPRISE

15 MANAGEMENT ET GESTION DES PRATIQUES ADDICTIVES

3 OCTOBRE 2019
DE 9H À 17H
CAEN

Le manager, la manageuse, de par sa mission et sa proximité, est l'acteur.rice majeur.e de l'entreprise pour identifier des changements de comportement chez un.e collaborateur.rice.

L'expérience montre que lorsque ces perturbations sont attribuées à une pratique addictive, les managers et manageuses s'interrogent sur leur légitimité à intervenir (considérant qu'il s'agit d'un problème privé) et s'estiment démunis, ne sachant quelle attitude adopter.

C'est bien souvent le silence, l'attente, la non implication qui se mettent en place et :

- Maintiennent le dysfonctionnement professionnel,
- Retardent la prise de conscience du salarié,
- Augmentent le malaise du manager et des collègues du collectif de travail.

L'intervention du manager, de la manageuse permet :

- Une analyse de la situation,
- La formulation de propositions pour remédier au dysfonctionnement.

PUBLIC CONCERNÉ
Les acteur.rice.s de la filière hiérarchique : Ressources humaines, managers.

INTERVENANTS
- Formateur addictologue
- Consultant en milieu professionnel

DURÉE : 1 JOUR

COÛT : 150 €
Repas libre

OBJECTIF GÉNÉRAL

- Acquérir les compétences pour identifier et gérer les dysfonctionnements professionnels liés aux pratiques addictives.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître les substances psycho actives et leur impact dans le cadre du déroulement de l'activité professionnelle,
- Maîtriser les éléments constitutifs de la législation relative à la consommation des produits et aux obligations à la sécurité,
- Comprendre les enjeux de la relation avec un·e salarié·e addicte et la spécificité de l'aide dans le cadre du milieu professionnel,
- Acquérir une méthodologie d'intervention adaptée aux problématiques rencontrées.

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

- La formation se structure à partir de l'analyse de situations proposées par les participant·e·s,
- Les apports théoriques alternant avec des temps d'échange,
- Les mises en situation permettent d'expérimenter des postures et des outils.

CALENDRIER DES FORMATIONS

	FORMATION	DATES	LIEUX
1	**Accompagnement addictologique,** *Niveau 1 :* Comprendre les conduites addictives	27, 28, 29 mars 2019* 3, 4, 5 février 2020* 12, 13, 14 octobre 2020* 11, 12, 13 décembre 2019* 6, 7, 8 avril 2020*	CAEN EVREUX SAINT LÔ ROUEN ALENÇON
	Niveau 2 : Développer un accompagnement auprès d'un usager.ère	8, 9, 10 juin 2020*	CAEN
2	**Travailler la motivation au changement**	4, 5 novembre 2019*	CAEN
3	**TCC et addictions**	10, 11 février 2020*	CAEN
4	**De la prévention des risques à la réduction des dommages**	24, 25, 26 juin 2019* 13, 14, 15 novembre 2019*	CAEN EVREUX
5	**Prévention des risques liés à la consommation de produits psycho actifs durant la période de la Grossesse et la période post natale**	16, 17 décembre 2019*	CAEN
6	**Accompagner des enfants de parents en difficulté avec les consommations**	20, 21, 22 Janvier 2020*	CAEN
7	**Adolescence et conduites addictives**	18, 19, 20 novembre 2019*	CAEN
8	**Pratiques addictives et compétences psychosociales**	10, 11 octobre 2019* et 6 février 2020* 14, 15 mai 2020 et 29 septembre 2020*	CAEN
9	**Concevoir et animer des séances collectives de préventions des conduites à risques et addictives**	30 septembre et 1er octobre 2019 23 et 24 mars 2020*	CAEN ARGENTAN
10	**Prévention et gestion des conduites addictives en intra**	Formation sur mesure*	Contacter le secrétariat prévention formation
11	**Travailler avec les personnes sous contraintes**	13 janvier 2020*	CAEN
12	**Prévenir et gérer les pratiques addictives en milieu professionnel**	20, 21, 22 mai 2019*	CAEN
13	**Initialiser une politique de prévention des pratiques addictives en milieu professionnel**	23 septembre 2019*	CAEN
14	**Accompagner un·e salarié·e présentant une problématique addictive**	7 et 8 octobre 2019*	CAEN
15	**Management et Gestion des pratiques addictives**	3 octobre 2019*	CAEN

** les formations se dérouleront aux dates indiquées sous réserve d'un minimum d'inscrits.*

DU CONSEIL À L'ACCOMPAGNEMENT UNE OFFRE SUR MESURE

Parallèlement aux formations proposées précédemment, l' ANPAA en Normandie vous propose des accompagnements sur mesure.

L'ANPAA accompagne les professionnel·le· s d'EHPAD, d'ESAT, de SAVS, d'IME, de foyers d'accueil médicalisé, les services à domicile...

- En formant les équipes à la compréhension des interactions entre les situations spécifiques de ces publics et les consommations de substances psychoactives.
- En proposant un appui méthodologique aux structures pour articuler les obligations réglementaires avec la liberté individuelle qui se traduit dans le règlement de fonctionnement.
- En aidant à l'élaboration d'un protocole d'intervention clarifiant les conduites à tenir auprès des personnes en difficultés avec leurs conduites addictives par un travail d'étude-conseil de la problématique spécifique.

RENSEIGNEMENTS, DEVIS ET INSCRIPTIONS

SECRÉTARIAT RÉGIONAL PRÉVENTION FORMATION
Un numéro UNIQUE pour vos demandes de PRÉVENTION et de FORMATION
Du lundi au jeudi de 9h00 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 16h30
02 35 70 37 42

prevention.normandie@anpaa.asso.fr

www.anpaa-normandie.fr

Association Nationale de PRÉVENTION en ALCOOLOGIE et ADDICTOLOGIE
A.N.P.A.A.

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE
www.anpaa-normandie.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Document à envoyer à
l'ANPAA Normandie Prévention Formation
355, rue Victor Hugo - Parc Bertel lot 25B - 76300 Sotteville-lès-Rouen
Ou par mail : prevention.normandie@anpaa.asso.fr

LA FORMATION

Titre : .....

Dates : .....

Lieu : .....

Coût : .....

LE.LA STAGIAIRE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Tél. : .....

Email : ..... @ .....

Fait à : ..... Le : .....

Signature du stagiaire :

LA STRUCTURE EMPLOYEUSE

Raison sociale : .....

Adresse de convention : .....

Nom et Prénom du signataire de la convention : .....

Tél. : .....

Email : ..... @ .....

Fonction : .....

Fait à : ..... Le : .....

Cachet et Signature de l'entreprise :

ANPAA en Normandie

Association Nationale de PRÉVENTION en ALCOOLOGIE et ADDICTOLOGIE

A.N.P.A.A.

82 Boulevard Dunois • 14000 CAEN

IMPRIMERIE CAEN REPRO 02 31 95 27 66